

L'Abonné de la Nouvelle-Orléans... PUBLISHERS BEE PUBLISHING CO. LIMITED.

Number: 323 rue de Carondelet... Signé et Scellé.

Office of the Post Office of New Orleans... Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE QUINZE CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Dates: Du 17 juin 1912. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lae.

La Convention Nationale Républicaine.

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Chicago la Convention chargée de choisir le candidat républicain à la présidence. Cette assemblée selon toutes apparences sera mouvementée et bien hardi celui qui, à l'heure présente, tenterait d'en prédire l'issue.

Les deux candidats en présence, le président Taft et le colonel Roosevelt peuvent compter sur un nombre à peu près égal de délégués. M. Taft cependant a quelque peu l'avantage du nombre, grâce au régime du Sud qui tous ont reçu par mandat impératif de voter pour lui.

On paraîtrait dans certains milieux qu'il sera impossible à l'un comme à l'autre des adversaires d'obtenir la majorité, et on a parlé de les mettre d'accord au moyen d'une candidature de coalition — un dark horse.

Les noms du juge Hughes et du sénateur La Follette ont été proposés à ce propos. Etant donné la personnalité des deux concurrents et les sentiments qui les animent, ce plan paraît peu de chances de réussir.

Si le président Taft l'emporte il ne faudrait pas être surpris de voir les partisans de M. Roosevelt quitter la salle de la convention et constituer un nouveau parti dont il serait nommé le candidat par acclamation.

Dans ce cas, le résultat des élections du 5 novembre n'est pas douteux, et le parti républicain divisé ne peut manquer d'être battu par les démocrates unis.

Si au contraire M. Roosevelt reçoit l'investiture on peut être assuré que le président Taft acceptera sa défaite avec dignité, mais alors il est certain qu'un grand nombre de républicains s'abstiendront de voter le 5 novembre prochain ou voteront même pour le candidat démocrate.

Dans ce cas encore il semblerait donc que les démocrates aient de grandes chances de conquérir la présidence.

Le gouvernement français et le Maroc.

Paris, 4 juin.

M. Poincaré, président du conseil, a été entendu hier par la commission des affaires extérieures de la Chambre des députés au sujet du traité de protectorat franco-marocain.

Le premier devoir du président du conseil était de justifier la conclusion de ce traité. Le traité franco-allemand ne créait rien — si ce n'est une possibilité de créer. Le 4 novembre 1911, la France devenait maîtresse d'organiser son protectorat. Mais il restait à l'organiser: c'est à quoi poursuivait le traité du 3 avril 1912.

A cet égard, tout le monde a été d'accord dès le principe. Lorsqu'à la commission du Sénat au mois de décembre dernier M. Ribot a signalé la nécessité de conclure au plus tôt avec le sultan un traité de protectorat, M. Caillaux, qui était alors président du conseil, a répondu dans le même sens. M. Poincaré, qui rapportait le traité, se rencontra dans l'expression de cette opinion avec le chef du gouvernement et le président de la commission.

Appelé au pouvoir quelques jours plus tard, il traduisit en actes l'avis qu'il avait exprimé comme sénateur et que dictait d'ailleurs le bon sens.

On point de droit était-ce, M. Poincaré a donné lecture de divers documents annexes, qui régissent certains détails des rapports futurs du sultan et du gouvernement français: liste civile, administration des biens, transmission du pouvoir, etc. Ce sont là des conventions particulières, des clauses de style, qui complètent les traités de protectorat, comme au règlement d'administration publique interprète et complète une loi. La question de la transmission du pouvoir est la seule qui ait un intérêt actuel en raison des velléités d'abdication de Moulay Hafid. Le droit d'abdiquer appartient incontestablement au sultan. Mais, pour le moment, il n'est pas question pour lui d'en user. Moulay Hafid a déclaré qu'il ne parlerait plus d'abdiquer avant trois mois et nous gardons la conviction que s'il revenait alors aux desseins qu'il a laissés paraître le mois dernier, on pourrait encore l'en détourner en lui permettant le voyage à Paris qu'il désire par-dessus tout.

La dernière partie des déclarations de M. Poincaré offre un intérêt plus général. Car elle porte sur l'ensemble de notre politique marocaine. Le président du conseil a ajouté qu'il avait pleine confiance dans le régime général pour réaliser ce changement.

Déjà les faits lui donnent raison. On lira plus loin l'exposé des mesures prises pour prévenir tout risque de sédition des troupes chérifiennes et s'écarter de notre corps d'occupation. De même les télégrammes nous ont appris que le général Lyautey s'est immédiatement préoccupé de restaurer l'autorité indigène. C'est un des principes directeurs de sa politique. Il l'a appliqué sur les confins et il l'applique de nos jours, généralisée, si on lui avait laissé les mains plus libres. Bien que les modalités de cette application varient avec les régions, nos lecteurs nous sauront grés de leur faire connaître quelques extraits inédits du rapport du 7 décembre 1908, où le général exposait à ce sujet ses vues à M. Clemenceau. Il distinguait d'abord les groupements arabes et les groupements berbères.

Les groupements d'origine arabe vivent dans un état de complète désorganisation sociale, méthode d'anarchie. Dans cette fraction, quelques indigènes ont pu, grâce à leur situation de famille, à leur réputation de sagesse ou de bravoure, à leur état de fortune, prendre sur le groupe une certaine influence et quelque autorité. Certains mêmes, plus ambitieux ou sentant l'influence leur échapper, ont essayé de leur situation et de leur légitime prétention en se faisant donner par le sultan ou ses représentants locaux des cachets de oails, titres honorifiques qu'il vend.

Dans certaines petites fractions on trouve souvent deux ou trois notables régulièrement pourvus de lettres d'investiture. Ces compétitions d'attributions et cette dispersion de l'autorité entraînent le morcellement des tribus en un nombre infini de petites groupes qui, en l'absence de tout contrôle et grâce à la situation troublée de la région, se considèrent comme indépendants les uns des autres et ne reconnaissent plus ni autorité ni règle ni droit.

L'autorité du makhzen quel qu'il soit est nulle chez eux. Ils ne peuvent y exercer ni autorité ni contrôle.

Il n'y a jamais eu de perception régulière d'impôt. Dans les populations berbères, l'organisation diffuse est le plus solidelement constituée. L'autorité est entre les mains de djemmas ou réunions de notables qui élisent tous les ans un cheik-el-ama, président de la djemmassa. Cet organisme démocratique, analogue à nos conseils municipaux, appuie ses décisions sur les coutumes locales, les prescriptions du Coran et de jurisconsultes réputés. Dans ces groupements, la plupart sédentaires, règne un ordre relatif. On sent une autorité effective, souvent très faible, il est vrai, mais sur laquelle on peut s'appuyer pour créer une organisation plus solide et surtout pour substituer des groupements plus compacts à l'émiettement actuel.

Le général résumait ensuite les mesures à prendre. Elles ne diffèrent pas essentiellement de celles qui s'imposent dans le reste du Maroc.

L'objet à réaliser, c'est que la commission nominale au sultan se transforme en une commission effective. Les moyens d'obtenir ce résultat sont la réorganisation ou l'organisation du commandement local, l'établissement d'un système d'impôt, d'assurer l'action du makhzen.

a) "Groupements arabes." Il faut d'abord reconnaître les groupements, remédier au morcellement en un infini de petites fractions indépendantes indépendantes, morcellement éminemment favorable à l'insécurité et à l'impunité des malfaiteurs, rassembler ces petites fractions de nomades en groupes ethniques homogènes suivant leurs liens de famille, leurs affinités propres, la communauté de leurs intérêts, l'identité de leurs habitudes.

b) "Groupements berbères." Pour ceux-ci l'organisme est créé. Il ne reste qu'à l'actionner, à consolider l'autorité des djemmassas, à en surveiller le fonctionnement, à appuyer au besoin leurs décisions. Pour cela rien à créer, rien à modifier: l'action parallèle des agents français et chérifiens suffira à assurer tout son rendement à cet organisme excellent en soi. Il y aura simplement à examiner l'opportunité d'établir un lien entre les ksoor d'une même région, de manière à former comme des districts sous une autorité centrale, afin d'y renforcer le commandement, de faciliter l'action administrative et le développement de la région.

D'ailleurs, dans la réorganisation des tribus arabes elles-mêmes, il y aura tout intérêt à inspirer de la constitution sociale des tribus berbères en y renforçant l'autorité naturelle des notables qui constitueront dans chaque tribu une djemmassa, — ce qui permettrait d'utiliser l'influence des nombreux chieftains pourvus en ce moment d'investitures plus ou moins régulières, de les intéresser à l'administration de la tribu et d'établir un premier contrôle sur les actes du caïd investi.

De toutes les mesures, c'est celle de reconnaissance des groupements et du commandement qui impose avec le plus d'urgence. Elle est la condition première de toute réorganisation, de toute sécurité, de l'établissement des marchés, de la restauration du trafic. Car tant que nous n'aurons en face de nous que la poussière actuelle, rien d'efficace ne sera réalisable.

Les grandes ventes, aujourd'hui, sont de véritables événements, aussi mondains qu'artistiques. On a imaginé d'ajouter à l'exposition publique, qui dure deux jours, l'exposition du soir, sur invitation où il est de bon goût de se retrouver. Nos pères en ont été bien étonnés de ces raffinements, de ce bruit, de cette fièvre d'enchères.

La plus ancienne de ces ventes publiques d'œuvres d'art date de 1550, Gilles Orotzot, dans sa "Antiquité, histoire et singularité de Paris, ville capitale du royaume de France", dit que: "Au mois d'août audit temps furent vendues publiquement en la Mégisserie plusieurs images, tables, autels, peintures et autres ornements d'église qui n'avaient appartenu et saurez des églises d'Angleterre."

Pour rencontrer une vente aussi importante, il faut attendre un siècle et arriver au temps de Mazarin. Mazarin avait de belles collections, il aimait beaucoup les arts, il s'efforçait de répandre autour de lui le goût des choses artistiques. Il faisait venir d'Italie des tableaux, des meubles, des étoffes. S'il faut en croire un pamphletaire du temps, il en faisait même trafic. Pareillement. Le cardinal pourrait vouloir réaliser quelque bénéfice sur ces marchés, il voulait répandre en France le goût des arts et particulièrement celui de l'art italien. On se rappelle la scène émouvante: le cardinal, peu de jours avant sa mort, se promenant en chaise roulante au milieu des galeries et s'écriant: "Ah! ma belle vierge de Raphaël!... Ah! mes beaux marbres antiques... Il faut donc quitter tout cela!"

Les collections ont été vendues aux enchères publiques et par

VENTES D'AUTREFOIS.

active (part d'impôt, secrétaires, cavaliers, etc.).

decret du Parlement, le 16 février 1649, décret disant que: "Tous les meubles étant en la maison dudit cardinal seront vendus au plus offrant", et que "sur la bibliothèque et les meubles du cardinal qui seront vendus, il sera, par préférence, pris la somme de 150,000 francs, laquelle sera donnée à celui ou à ceux qui représenteront ledit cardinal à justice, mort ou vif."

An XVIIe et au XVIIIe siècles, les amateurs étaient déjà très nombreux et les collections qu'ils étaient, durant leur vie, occupés à réunir, étaient si leur mort dispersées au vent des enchères. C'est ce qu'on appelait des inventaires comme en font foi les mémoires d'alors.

Les collections les plus à la mode au XVIIIe siècle étaient les bibliothèques, elles furent suivies d'assez près par les collections de cartouches d'histoire nationale, qui furent fort en vogue au XVIIIe siècle.

"Rigoletto" au théâtre Turane.

Il y avait une bonne salle hier soir au Turane pour applaudir le célèbre ténor espagnol Florencio Constantino, qui nous revient après une absence de six ans — absence au cours de laquelle il a obtenu les plus grands succès sur les principales scènes du monde.

Constantino est toujours le même artiste accompli, gracieux et élégant, que les habitués de notre Opéra Français avaient eu le plaisir d'applaudir en 1906; sa voix paraît encore avoir gagné en volume et c'est d'une manière admirable qu'il a interprété hier soir le rôle du duc de Mantoue.

A son entrée en scène Constantino a été accueilli par une véritable ovation, à laquelle il a paru très sensible.

"Rigoletto", comme en général tous les opéras de Verdi, a beaucoup d'admirateurs dans notre ville, qui ne perdent pas une occasion de l'entendre, surtout lorsqu'il est chanté par une troupe comme celle que nous avons le bonheur de posséder en ce moment, et qui ne fera malheureusement qu'un trop court séjour à la Nouvelle-Orléans.

Le rôle de Rigoletto a été excellemment tenu par M. Pinazzino, un baryton italien dont la voix ne manque ni de volume ni de souplesse.

Mme Lidia Levy, anciennement de la troupe du Manhattan Opera de New York, a été tout à fait à son aise dans le rôle de Gilda qu'elle a tenu magistralement.

A citer encore M. Giovanni Gravina, doué d'une admirable voix de basse, qui a tenu le rôle de Sparafucile, et Mlle Stella Motte, dans le rôle de Magdalena.

L'orchestre était dirigé à la perfection par le chef Giuseppe Angelini, un musicien qui comme le ténor Constantino est bien connu à la Nouvelle-Orléans.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la troupe Constantino ne restera dans nos murs qu'une semaine et donnera encore deux représentations, à savoir: "La To-cà" mercredi soir, et "La Bohème" samedi soir.

Voici les noms des principaux artistes de la troupe: Ténors: Florencio Constantino, A. Sarchetti, Salvatore Giordano; barytons: N. Pinazzino, José Lluch; basse: Giovanni Gravina; soprano lyrique, Alicia del Pino; chanteuse légère, Lidia Levy; mezzo-soprano, Stella Motte; Giovanna Morella; premier chef d'orchestre, Giuseppe Angelini; second chef d'orchestre Estevan Pagouga.

Chicago, 17 juin — Tous les trains arrivés aujourd'hui à Chicago étaient bondés de personnes accourues de toutes les parties de l'Union pour assister à la Convention Nationale Républicaine, qui s'ouvrira mardi.

Dans la vaste salle du Coliseum et dans les couloirs des hôtels où sont descendus les délégués on remarquait une animation extraordinaire.

La première question qui donnera lieu à un débat à l'ouverture de la Convention, sera celle du président temporaire. Les délégués de Taft donneront leurs voix à M. Roosevelt, président du Comité National; les partisans de Roosevelt appuieront la nomination du sénateur Borah, qui a été choisi en lieu et place du gouverneur Herbert S. Haldey, du Missouri.

Chicago, 17 juin — Beaucoup de membres du service diplomatique des pays latins-américains et européens assisteront à la convention nationale républicaine.

Des diplomates de l'Amérique Centrale et du Sud y sont attirés par la croyance qu'il sera question dans la plateforme républicaine de l'amélioration des relations commerciales avec les républiques du Sud.

Ignacio Calderon, ministre de la Bolivie; Romulo Nosen, ministre de la législation Argentine, et Frederico Bezat, ambassadeur du Pérou, sont arrivés dimanche.

Le comte Von Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, Mitchell Lueb, chargé d'affaires de l'ambassade Anglaise à Washington, et Lord Eustache Bercy, unsecrétaire de l'ambassade Anglaise, sont aussi ici.

Eduardo Saurez, ministre du Chili et Dominico de Gama, ambassadeur du Brésil, sont au nombre de ceux que l'on attend aujourd'hui.

Chicago, 17 juin — F. H. Cook, un noir délégué à la Convention Nationale Républicaine du cinquième district de la Louisiane, a fait un affidavit aujourd'hui contre M. Thompson, du Colorado, qu'il accuse de lui avoir offert \$1,000 pour le décider à abandonner le parti Taft et à voter pour le Col. Roosevelt. Cette tentative de corruption a été faite jeudi dernier. Le délégué est un ministre baptiste et un caissier de banque à Vidalia, Lae.

Chicago, 17 juin — Plus de 250,000 dollars sont engagés en paris, dans cette ville, sur l'issue de la Convention Nationale Républicaine.

Un "bookmaker" a pour sa seule part placé 50,000 dollars. Ce matin un riche éleveur de l'Arizona, a parié 20,000 dollars que Taft serait nommé.

Un certain nombre de délégués de la Pennsylvanie se sont syndiqués pour tenir le pari.

En général les paris se font au pair, cependant la cote semble légèrement en faveur du colonel Roosevelt.

Chicago, 17 juin — Mme Alice Roosevelt-Longworth est à Chicago, moins ses valises, remplies

La Convention Nationale Républicaine.

Chicago, 17 juin — Tous les trains arrivés aujourd'hui à Chicago étaient bondés de personnes accourues de toutes les parties de l'Union pour assister à la Convention Nationale Républicaine, qui s'ouvrira mardi.

Dans la vaste salle du Coliseum et dans les couloirs des hôtels où sont descendus les délégués on remarquait une animation extraordinaire.

La première question qui donnera lieu à un débat à l'ouverture de la Convention, sera celle du président temporaire. Les délégués de Taft donneront leurs voix à M. Roosevelt, président du Comité National; les partisans de Roosevelt appuieront la nomination du sénateur Borah, qui a été choisi en lieu et place du gouverneur Herbert S. Haldey, du Missouri.

Chicago, 17 juin — Beaucoup de membres du service diplomatique des pays latins-américains et européens assisteront à la convention nationale républicaine.

Des diplomates de l'Amérique Centrale et du Sud y sont attirés par la croyance qu'il sera question dans la plateforme républicaine de l'amélioration des relations commerciales avec les républiques du Sud.

Ignacio Calderon, ministre de la Bolivie; Romulo Nosen, ministre de la législation Argentine, et Frederico Bezat, ambassadeur du Pérou, sont arrivés dimanche.

Le comte Von Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, Mitchell Lueb, chargé d'affaires de l'ambassade Anglaise à Washington, et Lord Eustache Bercy, unsecrétaire de l'ambassade Anglaise, sont aussi ici.

Eduardo Saurez, ministre du Chili et Dominico de Gama, ambassadeur du Brésil, sont au nombre de ceux que l'on attend aujourd'hui.

Chicago, 17 juin — F. H. Cook, un noir délégué à la Convention Nationale Républicaine du cinquième district de la Louisiane, a fait un affidavit aujourd'hui contre M. Thompson, du Colorado, qu'il accuse de lui avoir offert \$1,000 pour le décider à abandonner le parti Taft et à voter pour le Col. Roosevelt. Cette tentative de corruption a été faite jeudi dernier. Le délégué est un ministre baptiste et un caissier de banque à Vidalia, Lae.

Chicago, 17 juin — Plus de 250,000 dollars sont engagés en paris, dans cette ville, sur l'issue de la Convention Nationale Républicaine.

Un "bookmaker" a pour sa seule part placé 50,000 dollars. Ce matin un riche éleveur de l'Arizona, a parié 20,000 dollars que Taft serait nommé.

Un certain nombre de délégués de la Pennsylvanie se sont syndiqués pour tenir le pari.

En général les paris se font au pair, cependant la cote semble légèrement en faveur du colonel Roosevelt.

Chicago, 17 juin — Mme Alice Roosevelt-Longworth est à Chicago, moins ses valises, remplies

Veto présidentiel.

Washington, 17 juin — Le président a apposé son veto ce matin sur le projet de loi du budget de l'armée. Il a retourné le bill au Congrès avec un message indiquant sa désapprobation de l'article législatif aux termes duquel le major général Leonard Wood, chef de l'état major général de l'armée américaine, serait exclu de ses fonctions le 4 mars prochain.

Dans son message le président dit: "L'armée des Etats-Unis est une institution qui touche trop les intérêts vitaux du peuple de ce pays pour être la victime de théories législatives rédigées à la hâte et partant imparfaites."

C'est un fait connu que le Collège de la guerre et l'état-major général sont englobés depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un plan compréhensif visant à la réorganisation de l'armée.

Le moment est par conséquent mal choisi pour voter des projets de lois sur l'armée. Je retourne donc, à votre honorable corps, le dit bill que je n'ai pas approuvé."

Horrible assassinat. Jeffersonville, Ind., 15 juin — Le cadavre mutilé d'une femme âgée de 74 ans, Mme Mary Louise Kelly, a été trouvé ce matin dans la maison qu'elle habitait avec son petit fils, George Kelly, dans un quartier isolé de Jeffersonville.

Mme Kelly possédait une petite fortune et gardait constamment son argent chez elle.

Cet argent a disparu au même temps que George Kelly, on en conclut que c'est ce dernier qui est l'auteur du crime. Un shérif et plusieurs hommes armés sont à sa recherche, et s'il est pris on aura à craindre les violences de la foule, car l'opinion publique est très montée contre le misérable.

Tentative de corruption. Chicago, 17 juin — F. H. Cook, un noir délégué à la Convention Nationale Républicaine du cinquième district de la Louisiane, a fait un affidavit aujourd'hui contre M. Thompson, du Colorado, qu'il accuse de lui avoir offert \$1,000 pour le décider à abandonner le parti Taft et à voter pour le Col. Roosevelt. Cette tentative de corruption a été faite jeudi dernier. Le délégué est un ministre baptiste et un caissier de banque à Vidalia, Lae.

Les paris sont engagés. Chicago, 17 juin — Plus de 250,000 dollars sont engagés en paris, dans cette ville, sur l'issue de la Convention Nationale Républicaine.

La bonne négresse. Deux jeunes époux se rendent au bureau de placement afin d'y trouver une bonne d'enfant pour un joli bambin qui les accompagne.

Une seule personne est à leur disposition, et c'est une négresse. Elle a le nez épilé, les lèvres lipées et deux rangées de dents qui pourraient faire des touches de piano. Elle paraît coquette et propre, les jeunes époux se consultent et décident de la prendre; mais, apparemment, s'ils s'informent des aptitudes de la négresse et la questionnent:

— Aimez-vous les enfants? — Oh! monsieur, répond-elle je ne sais plus, il y a déjà long temps que je n'en ai pas mangé

Feuilleton

—DE—

L'ABELLE DE LA N. O.

Ma. 19 Commencé le 28 mai 1912

Docteur Miracle

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Pierre Sales

PREMIÈRE PARTIE

Chiffre.

La voix désirée se faisait bien entendre... elle en reconnaissait, sagement, le timbre, l'accent, les inflexions, avec même les modifications inévitables qu'y ap

porte le téléphone... et il lui semblait, qu'au bout du fil, se dressait l'image de son père, qui allait, certainement, prononcer les paroles si désirées...

Et... au lieu de cela... la voix demandait tout bonnement la communication avec un numéro, que Fernande savait être celui d'une grande maison de droguerie.

Elle voulait se rattacher à cette espérance que c'était peut-être une ruse de son père, qui se qualifiait à elle, qui redoutait qu'elle n'ait une surveillante sur ses épaules...

A lors, pour la première fois peut-être de son existence d'employée, Fernande, après avoir donné la communication, relevait aussitôt le levier, comme si elle s'imaginait que la communication était terminée... Et, dans ce cas, l'employée peut surprendre tout ce qui se dit.

Se déception se confirmait lamentablement, hélas! Car, entre le directeur de la maison de droguerie, dont elle connaissait la voix depuis plus d'un an, et son interlocuteur de ce matin, il n'était question, et le plus sérieusement du monde, que d'huile de foie de morue.

C'est donc une hallucination très explicable qu'elle avait éprouvée, avant-hier: il y avait quelqu'un, dans Paris, qui possédait la voix, l'accent, la prononciation, l'articulation de son père!

Et ce quelqu'un était?... C'était encore un inconnu pour Fernande, un nouvel abonné, qui avait été relié à son tableau, durant son absence.

Instinctivement, Fernande eut le geste de se pencher vers sa collègue de droite, qui devina la question qu'il n'était pas posée et qui, au milieu de ses besoins, enarrait du bout des lèvres:

— Oui... Un nouveau!... Cela provoque toujours une curiosité bien naturelle chez une employée, dont l'existence de travail se passera avec toute chance de ne les voir jamais en face, ces soixante-quinze, quatre-vingts, quatre-vingt-dix à cent abonnés qu'elle doit servir...

Et en théorie, elle ne doit connaître que des numéros, ne doit échanger avec eux que les paroles nécessaires aux communications... Mais il est inévitable qu'un bout de connaissance se fasse. Et, plus d'une fois, Fernande, si consciencieuse, avait été remerciée de la complaisance qu'elle montrait également à tous.

Mais jamais, elle s'en souvenait sagement, maintenant qu'elle venait de le faire: jamais elle n'avait cherché à surprendre ce qui se disait presque à son oreille. Aujourd'hui, elle regardait, avec la plus fiévreuse curiosité, ces petites lampes placées de vant elle, menues comme des pièces de cinquante centimes, posées toutes serrées les unes con

tre les autres, et qui s'allument quand une communication est demandée: c'est l'ingénieuse invention qui a remplacé la sonnerie, si énerveuse pour les téléphonistes, et qui permet d'activer le travail, tout en diminuant le sarmentage dont les employées, jadis, se plaignaient justement.

La petite lampe représentant le nouvel abonné se rallumait-elle encore?... C'est à dire: entendrait-elle de nouveau la cascade de cette voix... qui n'était pourtant pas celle de son père?

La lampe s'allumait presque aussitôt; cette fois l'abonné demandait un pharmacien... puis une troisième fois, encore pour un pharmacien... une quatrième fois pour une maison de spécialités pharmaceutiques...

A cette quatrième fois, Fernande commut encore l'indication d'écran question d'huile de foie de morue, une huile de foie de morue extraordinaire, importée dans des conditions exceptionnelles...

Une cinquième fois, la communication fut demandée pour un commissionnaire de la rue de l'Echiquier, à qui le nouvel abonné se fit ainsi connaître: "M. Jean Le Kerlaog, importateur d'huile de foie de morue."

Enfin, une sixième fois, la lampe de l'abonné s'alluma. Mais, cette fois, l'abonné ne demandait personne: il voulait simplement renvoyer "sa petite téléphonis-

te" de la rapidité, de la gentillesse, avec lesquelles elle lui avait donné ses communications.

Fernande ne devait pas causer avec lui, allait lui imposer silence... il continuait, en homme très au courant des choses:

— Ne répondez donc rien du tout... vous ne devez rien me dire... Cela ne m'empêche pas de vous complimenter et de vous assurer, qu'en Amérique, où l'on prend le service du téléphone marche à bien, ça ne vaut pas celui de Paris. Puis, sans vous avoir vus... je suis certain que vous êtes autrement gentille que toutes ces Américaines.

Fernande, alors, soupa la communication, et faillit s'abandonner à un mouvement de colère, comme chaque fois qu'un abonné avait essayé de lui "envoyer" des fadeuses... Mais pouvait-elle s'en irriter, vraiment?... quand cela ne consistait qu'en un remerciement, et que ce remerciement était dit, d'une voix qui évoquait si étonnamment celle de son pauvre papa!

Seulement elle se demeurait très troublée, très énermée; et cet énervement redoublait de la fièvre, dans cette même matinée. La communication lui fut demandée, pour un nouvel abonné encore, qui téléphonait assez maladroitement, avec un accent probablement étranger... et qui, comme on ne comprenait pas bien le numéro qu'il demandait, croyait utile de dire le nom de la

personne avec qui on voulait téléphoner.

Et la personne demandée ainsi... était le docteur Mathias Gévolek!

Heureusement pour Fernande, cela se produisit au moment où elle devait prendre son repos; car elle aurait eu presque une défaillance.

Que de choses! que de personnalités! quel grouillement d'exaltations, pouvait aboutir à ces petites lampes qui s'allumaient tour à tour devant elle!

Et quelle coïncidence, qu'au lieu de demander simplement le numéro du docteur, son nom... ce nom cheri à cause de Stanislas... redouté à cause de son père... eût été prononcé!... renouvelant sous une nouvelle forme l'angoisse de Fernande!

Mais bientôt elle ne pensait plus à cela: sa curiosité était de nouveau toute à ce personnage qui parlait comme son père!

Il fallait qu'elle entendit cette voix de plus près... il fallait qu'elle le vit, ce Jean Le Kerlaog... Il fallait qu'il s'entreint avec elle, autrement que par un procédé scientifique... Et elle décidait déjà comment elle agirait pour cela... dans le plus grand secret bien entendu!... avait-elle les circonstances qui lui permettraient!

Elle n'eut pas grand-peine à engager à Lucie que certaines provisions de parfumerie s'éparpillaient; que des dentelles, de broderies, leur manquaient pour le linge qu'elles se confectuaient elles-mêmes; et que M. Morel attendait que l'occasion de demander à sa fille de lui rapporter des caméoles. Cela donnait à Fernande sa liberté pour l'une des matinées qu'elle ne passait pas aux Téléphones.

Or, elle ne trouva pas tout à suite ce qu'elle voulait sa mère, a firme que les modèles de broderie que désirait Lucie n'existaient pas en rayon... Elle eut ainsi deux matinées... trois matinées... oh, après avoir librement fait ses courses dans les magasins, elle allait prendre son poste d'observation dans l'arrière-boutique, passant à vingt reprises, devant la maison habitée par Jean Le Kerlaog et n'ayant jamais l'air de regarder... Mais il semblerait qu'elle ne fût jamais mielleuse que lorsqu'elle ne regardait pas!

Elle vit ainsi sortir plu